

Nom : VANDENHOVE  
 Prénom : ROLAND  
 Numéro national : 600703-451-89  
 Adresse : Rue Ossegheem, 192 1080 Bxl

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)<sup>1</sup>

MANDATS
1° CPAS de Molenbeek
2° Commune de Molenbeek
FONCTIONS
1° Président
2° Conseiller Communal
FONCTIONS DÉRIVÉES
1° Président de la SC "A vos Services"
2° Vice-président de la SC "Greenworks"
3° Vice-président de "Avec l'Oréal" → Union Local
4° Administrateur de l'AI "LA DAI"
5° Président de l'asbl "ALPHA"
6° Vice Président de l'ATI "Molenbeek-formation"

<sup>1</sup> y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature<sup>2</sup> qui découlent des mandats visés aux tirets 1<sup>er</sup> à 5<sup>3</sup> et 7 de l'article 3, § 1<sup>er</sup>, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6<sup>ème</sup> tiret de l'article 3, § 1<sup>er</sup>, alinéa 2<sup>4</sup>, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNÉRATIONS	MONTANTS
1 <sup>er</sup> Président du PAS	→ de 5000 à 10 000 euros brut/mois
2 <sup>ème</sup> Conseiller communal	→ de 10 à 699 euros brut/mois
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS
Aucun	

<sup>2</sup> On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

<sup>3</sup> Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
2. d'un mandat exécutif ;
3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

<sup>4</sup> électives ou non

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ

Directeur à 1/2 temps de l'ensemble  
"Centre de Formation Bonnevie"  
du 01/01 au 31/12/2018

+ À partir du 01/03/2018, directeur  
de l'ensemble "Notre Coin du Quartier"

↳ Suivant de la fin de mon mandat  
et de ma renonciation à la vie  
politique

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5<sup>ème</sup> tiret de l'article 3, § 1<sup>er</sup> <sup>5</sup>, et les rémunérations <sup>6</sup> perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) <sup>7</sup> pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration <sup>8</sup>

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 <sup>ème</sup> tiret	MONTANTS
1 <sup>o</sup> CF BONNEVIE	2817 brut/mois
2 <sup>o</sup> NOTRE COIN DU QUARTIER	<del>2719</del> brut/mois 2719
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS

Fait à Molenbeek le 02/12/2019

Nombre d'annexes : aucune

Signature 

<sup>5</sup> Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

<sup>6</sup> Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

<sup>7</sup> autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

<sup>8</sup> Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.